

L'ÉPARGNE FRANÇAISE

ET

SON DÉVELOPPEMENT ANNUEL

A combien s'élèvent annuellement

les placements de l'épargne française en titres mobiliers ?

MES CHERS CONFRÈRES,

Cette statistique sera divisée en trois parties. Dans la première, j'examinerai, comme je le fais tous les ans, les émissions et remboursements d'obligations de chemins de fer : relevé des obligations 3 % et 2 1/2 vendues en 1905 par toutes les compagnies et par chacune d'elles ; indication du nombre d'obligations 3 % et 2 1/2 vendues et du prix de vente ; relevé des ventes d'obligations 2 1/2 depuis leur création, en 1895 ; relevé des remboursements effectués ; relevé, depuis 1885, de l'ensemble des émissions d'obligations. Cette statistique habituelle m'avait conduit, depuis longtemps, à faire des recherches sur une question qui préoccupe les économistes et les statisticiens.

A combien peuvent s'élever les placements annuels de l'épargne française en titres mobiliers ?

Cette étude fera l'objet de la deuxième et de la troisième partie de ma communication.

Dans la deuxième partie, j'examinerai tout d'abord plusieurs faits économiques et statistiques qui frappent tous les esprits :

1° La hausse des fonds d'État et titres mobiliers et la baisse du taux de l'intérêt des placements ;

2° L'accroissement des charges et la diminution du revenu ;

3° Pourquoi le rentier doit travailler ou se réduire ;

4° Puis, parallèlement à la baisse du revenu, la hausse des salaires, et

5° Enfin, l'abondance des capitaux d'épargne.

La troisième partie de cette communication sera consacrée aux statistiques suivantes : Combien la France peut-elle approximativement placer annuellement sur ses économies en titres mobiliers ? Comment s'effectuent les placements de cette épargne ? Quelles sont les bases sur lesquelles il convient d'appuyer cette statistique ? Cette étude, aussi longue et difficile que minutieuse, est, en quelque sorte,